

Infos et conditions

Économisez jusqu'à 300 euros sur votre facture d'électricité et de gaz naturel.

Pour le calcul des économies (TVA incluse) pour un profil privé, nous nous sommes basés sur :

- Une simulation réalisée le 07/08/2020 sur le site officiel de la VREG pour le code postal 1800
- Une consommation moyenne d'électricité de 3 500 kWh avec mono-compteur
- Une consommation moyenne de gaz naturel de 23 260 kWh

Nous avons comparé la combinaison énergétique la plus avantageuse pour un client résidentiel, c'est-à-dire un tarif fixe en électricité OCTA+ Smart 1 an et un tarif variable en gaz naturel OCTA+ Variable 1 an, avec le tarif équivalent le plus cher (type de tarif fixe/variable, électricité verte/grise, durée, sans promotion) sur le marché de l'énergie.

Économies d'électricité (par rapport au tarif Engie Easy Fixed 1 an) : 78,66 €.

Économies pour le gaz naturel (par rapport au tarif Essent Variable 1 an) : 215,63 €.

Économisez jusqu'à 700 € sur votre facture d'électricité et de gaz naturel.

Pour le calcul des économies (TVA incluse) pour un profil professionnel, nous nous sommes basés sur :

- Une consommation moyenne d'électricité de 20 000 kWh avec mono-compteur
- Une consommation moyenne de gaz naturel de 34 890 kWh

Nous avons comparé la combinaison énergétique la plus avantageuse pour un client professionnel, à savoir un tarif fixe en électricité OCTA+ Smart 1 an et un tarif variable en gaz naturel OCTA+ Variable 1 an, avec le tarif équivalent le plus cher (type de tarif fixe/variable, électricité verte/grise, durée, sans promotion) sur le marché de l'énergie.

Économies d'électricité (par rapport au tarif Engie Easy pro fixe 1 an) : 446,77 €.

Économie de gaz naturel (par rapport au tarif Luminus Active+ Pro) : 256,14 €.

Remise de bienvenue jusqu'à 160 euros :

Profitez des réductions de bienvenue pouvant aller **jusqu'à 160 euros** :

- Optez pour OCTA+ Safe et fixez le prix plancher de l'électricité pendant 3 ans. À la fin de chaque année contractuelle*, vous recevrez une remise de 35 euros, soit 105 euros au total.
- Choisissez OCTA+ Smart Variable et bénéficiez d'un bonus de bienvenue pouvant aller jusqu'à 55 euros.



Spécifications et conditions

- Promotion valable uniquement pour tous les nouveaux clients, privés et professionnels, avec une date d'inscription à partir du 01/08/2020. La promotion est exclusivement réservée aux clients qui s'inscrivent directement en ligne sur le site <http://www.octaplus.be>.
- La promotion prend fin le 07/09/2020. OCTA+ se réserve le droit de la prolonger ou non.
- OCTA+ Safe : la réduction est accordée annuellement : 35 € à la fin de la première année contractuelle*, 35 € à la fin de la deuxième année contractuelle* et 35 € à la fin de la troisième année contractuelle*, avec un maximum de 105 € sur la durée totale du contrat.
- OCTA+ Smart Fixe : la réduction est accordée à la fin de l'année contractuelle*. En fonction du profil du client, la réduction peut atteindre jusqu'à maximum 50 €.
- OCTA+ Smart Variable : la réduction est accordée à la fin de l'année contractuelle*. En fonction du profil du client, la réduction peut atteindre jusqu'à maximum 55 €.
- Aperçu des remises de bienvenue pour le gaz naturel : la remise est uniquement valable sur le tarif de gaz naturel OCTA+ Smart (fixe ou variable). La réduction de 50 € (Smart Fixe) et 55 € (Smart Variable) est accordée une fois à la fin de la première année contractuelle* en fonction du profil du client.
- La remise est un montant qui est crédité séparément des factures, après une période de (chaque fois) 12 mois après le début de la fourniture d'énergie et à condition que le contrat reste actif pour toutes les énergies souscrites et que toutes les factures pour les deux énergies aient été payées avant la date d'échéance.
- OCTA+ se réserve le droit de ne pas accorder de remise si un client ne respecte pas ses obligations financières ou si d'autres procédures administratives ou judiciaires sont en cours.
- OCTA+ se réserve le droit de rejeter unilatéralement le contenu ou la durée de validité de l'action ou même de l'annuler complètement en cas de force majeure ou de toute autre circonstance indépendante de sa volonté.
- Cette promotion n'est pas valable pour les clients disposant d'un "certificat de tarif social" valable pour 2020.
- Cette action est non-cumulable avec d'autres promotions ou réductions.
- Toutes les réductions mentionnées sont tva incluses.

* Accordée à la date anniversaire du contrat (sur la base de la date de début de la fourniture d'énergie)